

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 19 février 2015**

Tous présents

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 19 février 2015, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2014.

Le maire, 1^{er} vice président de Cuiseaux Intercom', commente le compte rendu de la réunion du bureau communautaire du lundi 2 février :

- Coût du haut débit pour Cuiseaux Intercom' : 150.00 € par habitant
- A partir de 2017, les permis de construire seront instruits par le SCOT et 2 employés seront embauchés pour cela ; la commune versera une participation au SCOT.

Vente d'une parcelle

- Au prix de 1 euro le mètre carré soit pour 3 080 m², la somme de 308.00 euros, frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Document unique d'évaluation des risques professionnels

- Cette démarche concerne plusieurs communes du canton donc Cuiseaux Intercom' la prend en charge financièrement ainsi que le montage des dossiers pour une demande de subvention, soit 80 % de la dépense, et le solde sera facturé aux communes concernées.
- Techniquement, l'entreprise chargée d'établir le document, AP CONSILIS, traitera directement avec les collectivités.

Bureau des élections départementales les 22 et 29 mars 2015 :

- Le 22 mars :
 - de 8 h à 13 h : Solange FERRIER, Sandrine CANNARD, Jean-Luc MAGNIN, Thérèse MAZUE
 - de 13 h à 18 h : Jean-Michel LONGIN, Frédéric CANNARD, Florence HETIER, Bernard PELY
- Le 29 mars :
 - De 8 h à 13 h : Dominique CHAMBON, Karelle MICHEL, Marie-Paule BOURDON, Tony PIRAT
 - De 13 h à 18 h : Jean-Michel LONGIN, François GUIGUE, Olivier JAME, Christine TRONTIN

Point sur les travaux en cours : compte rendu fait par Mme Solange FERRIER, 1^{ère} adjointe :

- L'entreprise MANSIAT interviendra sur le toit de l'école maternelle à partir du 23 février pendant les vacances scolaires ; ces travaux font l'objet d'une subvention DETR 2^{ème} programmation 2014.
- Madame FERRIER liste les travaux qui seront repris au budget primitif 2015.
- Concernant l'extension du columbarium, deux devis sont déjà arrivés et un troisième sera demandé à l'entreprise BERSOT de Cormoz

Questions diverses :

- Fléchage des entreprises : la commune prend en charge le bâti et chaque entreprise achète sa latte.

Varenes Saint Sauveur, le 25 février 2015.

Le Maire,
Jean-Michel LONGIN